Association syndicale de propriétaires CREATION



Document à retourner aux services préfectoraux

Réf. préfecture	Entité	ASL	Avis initial	Département de publication

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE 26, rue Desaix 75727 Paris Cedex 15 www.journal-officiel.gouv.fr rubrique Nous contacter

TEXTE À INSÉRER

(A remplir lisiblement pour éviter tout retour préjudiciable au délai de publication)

1 Déclaration à la - préfecture (nom du département) :					
- sous-préfecture (nom de la ville) :					
2 Titre de l'ASL (titre complet tel qu'il figure dans les statuts, suivi du sigle s'il existe):					
3 Objet (indiquer le contenu de l'article des statuts relatifs à l'objet de l'ASL) :					
Solget (marquet le contena de l'article des statuts relatifs à l'objet de l'Ast).					
4 Siège social (précisez l'adresse complète): Complément géographique (ex. bâtiment, escalier, résidence):					
Numéro, type et libellé de voie :					
Boîte postale ou lieu-dit :					
Code postal :					
5 Délivrance du récépissé :					
ADRESSE DE GESTION					
022000 024045 (38 caractères maximum par ligne)					
Titre court de l'ASL :					
Nom et prénom de la personne responsable de l'association :					
Adresse personnelle :					
Bâtiment, étage, escalier, résidence :	Signature du président, précédée de :				
Numéro, type et libellé de voie :	« lu et approuvé, bon pour insertion »				
BP ou lieu-dit :					
Code postal :					
Ville:					
ville.					
Les insertions sont gratuites.					
Télécharger le témoin de publication depuis le site <u>www.journal-officiel.gouv.fr</u> .					